

*Loi électorale du Canada*

**M. Fisher:** Le député me dit que si nous le voulons, nous pouvons l'avoir. Le parti libéral est une institution démocratique et nous sommes toujours contents d'écouter d'autres voix que les voix officielles. Nous serions très heureux de le compter parmi nos membres. S'il veut se joindre à nous, il lui suffit de payer sa cotisation et de prouver qu'il est un membre en règle. C'est tout, car nous ouvrons nos portes à tout le monde, plutôt que de les fermer à des personnes intéressantes.

Nous n'avons pas peur des gens qui ont des points de vue divergents. Nous sommes même heureux de les accueillir, car c'est du sang neuf pour le gouvernement et notre parti. M. Worthington peut venir nous parler. Nous avons été frappés de sa force de caractère et de sa persévérance. Je dois dire que le fait qu'il soit prêt à porter sa cause devant les électeurs et qu'il soit aussi persuasif nous a impressionnés.

Si une personne comme lui voulait se joindre à nous, je ne l'en dissuaderais pas. Je pense qu'il a dit l'autre jour qu'il envisagerait la possibilité de devenir libéral. Si John Turner revient au parti, M. Worthington le suivra. C'est parfait, nous sommes toujours prêts à élargir notre parti.

**M. Blaikie:** A votre place, je ne serais pas aussi pressé.

**M. Fisher:** Je me suis un peu écarté de mon sujet qui était le point soulevé par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) et le député de Kenora-Rainy River (M. Reid). Selon eux, un candidat doit prouver d'une façon ou d'une autre qu'il est sérieux et de bonne foi. Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'une exigence souhaitable. Les candidats ne devraient avoir qu'à donner leur nom et à laisser leurs concitoyens décider s'ils veulent d'eux comme députés. Il ne devrait pas y avoir de conditions. Il ne me semble pas convenable que nous inventions de nouveaux moyens pour dissuader ce type de candidats.

Qui décidera que ces gens ne sont pas sérieux, que ce sont des gêneurs. Je veux bien croire que certains causent des difficultés aux organisateurs de réunions de tous les candidats. Je sais qu'ils peuvent irriter les autres candidats qui doivent attendre leur tour pour répondre à une question, lors d'une réunion, vu le grand nombre de candidats. Je sais que les organisateurs d'élection considèrent ces gens comme gênants. Et après?

**M. Smith:** C'est la démocratie.

**M. Fisher:** C'est exact. C'est la démocratie. Le député de Don Valley-Est (M. Smith) un démocrate, s'il en est, reconnaît ce principe. Il vient de le montrer.

Lorsque les députés discutent de ces questions à la Chambre, cela me gêne. Il me semble qu'on se soucie beaucoup de ses petits intérêts personnels. Nous devons faire très attention, si nous ne voulons pas nous faire reprocher de dresser des obstacles pour protéger notre propre situation et nos privilèges. Nous devons nous assurer que ces lois facilitent la tâche des nouveaux venus plutôt que de leur ôter toute possibilité de se présenter. Je n'apprécierais pas qu'on puisse nous accuser de nous être protégés, ou d'avoir rempli nos poches et ajouté à nos privilèges. Au contraire, nous devrions agir de façon à raviver la confiance dans les institutions et dans le système électoral. Je ne suis pas convaincu que le fait de franchir la barrière du dépôt de \$2,000 soit une garantie que le candidat est digne de confiance.

Le député de Dauphin (M. Lewycky) a montré les répercussions que cet obstacle aurait dans les régions défavorisées. Indépendamment de cela, même dans les régions riches comme

celle où vit le député de Mississauga-Sud, la mesure serait reçue comme une tentative de favoriser l'établissement et de décourager les nouveaux venus. Nous ne pouvons pas nous permettre qu'on nous prête ces intentions. Nous devons inculquer l'idée que la population peut faire confiance à ce système solide qui est ouvert à tous, y compris aux indépendants comme le député d'Edmonton-Est (M. Yurko) ou au candidat qui s'est présenté dans Broadview-Greenwood. Nous ne devons pas faire obstacle à leur participation, ni semer le doute dans le public quant à notre ouverture d'esprit.

Je comprends le député de Mississauga-Sud. Je sais pourquoi il a soulevé la question. J'étais à ses côtés dans la salle de loisir paroissiale quand les marxistes-léninistes ont crié à une foule nombreuse et houleuse qu'il fallait faire payer les riches, quand les libertaires ont réclamé que tout le monde cesse de s'acharner contre le simple citoyen et quand les deux candidats indépendants ont défendu des thèses auxquelles personne ne pouvait rien comprendre. Peut-être ont-ils cassé les pieds à tout le monde ce soir-là. Je sais que le député de Mississauga-Sud avait un message à transmettre parce que j'en avais un moi aussi. Mais nous avons dû partager le temps avec ces autres candidats. Nous avons dû rivaliser d'éloquence avec eux pour capter l'attention de l'assemblée. Mais nos efforts ont été récompensés. Il a gagné ses élections et moi les miennes. Il est évident que les indépendants n'ont pas assez bien défendu leur cause, ou nous ne serions pas ici.

Je comprends que cela l'ait ennuyé d'être dérangé dans sa marche vers la victoire. Mais les autres candidats ont le droit de lui barrer le chemin et de proposer d'autres options pour l'éprouver et voir s'il mérite d'être membre du Parlement. Ils ont le droit d'essayer de lui ravir ce poste.

J'ai commencé mon discours en parlant de la Charte des droits. Nous avons tous pris part aux délibérations sur la Charte des droits. Nous en avons adopté l'article 3 qui dispose que tout citoyen canadien est éligible aux élections législatives fédérales. Cette disposition fait partie de notre Charte des droits et je suis persuadé que, sérieusement ou à la légère, nous ne voulons pas défendre des idées qui contrecarrent l'esprit de cette loi et de cette charte magnifique.

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je ne comptais pas vraiment prendre la parole dans ce débat, mais les propos de l'orateur précédent m'ont tellement inspiré et stimulé, et ils ont tellement attisé mon intérêt pour le sujet, que je me sens obligé de faire quelques observations.

J'ai été tenté à maintes reprises d'avoir une opinion analogue à celle du député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) et de penser qu'il serait peut-être intéressant d'avoir un système ne favorisant pas la participation de candidats peu sérieux. C'est en 1972 que j'ai participé pour la première fois à des élections; j'avais réussi à remporter la victoire à ces élections municipales. Il y avait 12 autres candidats que moi. J'avais pour adversaires le chef nazi et quelques autres candidats très bizarres, c'est le moins que l'on puisse dire. C'était très frustrant d'assister aux assemblées générales et de devoir partager le temps disponible de façon égale entre les 12 candidats, dont les trois quarts n'étaient pas sérieux, à mon avis.